

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **85 (1959)**

Heft 23

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing. ; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing. ; Cl. Grosgrin, arch. ; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch. ; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing. ; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing. ; A. Gardel, ing.
M. Renaud, ing. ; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel ; R. Neeser, ing. ; P. Waltenspühl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 26.—	Etranger.	Fr. 30.—
Sociétaires	» » 22.—	»	» 27.—
Prix du numéro	» » 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne.
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 275.—
1/2 » » 140.—
1/4 » » 70.—
1/8 » » 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Expériences faites au cours de la construction des bassins de compensation d'Eggen (Energie électrique du Simplon) et du Bergli (Simmentaler Kraftwerke A.-G.), suite et fin, par J.-C. Ott, ingénieur.
Actualité industrielle (7).
Divers. — Documentation générale. — Informations diverses.
Supplément: « Bulletin S.I.A. » N° 22.

EXPÉRIENCES FAITES AU COURS DE LA CONSTRUCTION DES BASSINS DE COMPENSATION D'EGGEN (Energie électrique du Simplon) ET DU BERGLI (Simmentaler Kraftwerke A.-G.)

(Suite et fin)¹

par J.-C. OTT, ingénieur principal à la Société générale pour l'Industrie, Genève

DEUXIÈME PARTIE

Bassin de compensation du Bergli

Le bassin de compensation du Bergli, d'une capacité de 125 000 m³, mis en exploitation l'hiver passé, fait partie de l'aménagement des Forces motrices du Simmental. Il est situé dans un repli de terrain à quelque 300 m au-dessus de la centrale d'Erlenbach, sur le flanc droit de la vallée de la Simme. On y parvient par le village de Diemtigen.

La possibilité de construire un bassin de compensation étanche dans ce site a été fortement controversée. En 1953, le géologue Beck déposait un rapport assez pessimiste. Dans un rapport daté de 1952, M. le géologue Jäckli adoptait une position semblable.

Reconnaissances préliminaires

Lorsque la Société générale pour l'Industrie, avec la collaboration du géologue Dr A. Falconnier, entreprit

la mise sur pied du projet d'exécution du bassin de compensation du Bergli, deux possibilités pouvaient être envisagées :

1. Constitution d'un bassin de compensation distinct de l'Egelsee situé à l'ouest, à une cote légèrement supérieure.
2. Agrandissement du bassin de l'Egelsee en maintenant sa cote naturelle (fig. 20).

Les conditions géologiques ressortant de levés en surface étaient les suivantes :

L'Egelsee doit son existence à un ou deux entonnoirs de dépression formés aux dépens de la cornieule gypsifère. Cette dépression, dont la profondeur a été précisée par les sondages ultérieurs, est en partie colmatée par des glaises morainiques. Au sud et à l'ouest, le lac est en contact direct avec la cornieule et ne doit son étanchéité qu'au fait que celle-ci est fortement décomposée et prend l'aspect d'une glaise assez plastique. Au nord

¹ Voir *Bulletin technique* du 26 septembre 1959.